



MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

GUIDE DES ÉTUDES

MASTER MEÉF

Mention second degré

Professeur collège/lycée

Deuxième année / M2



Table des matières

Présentation générale du projet de formation.....	3
Présentation de la maquette de formation	5
Calendrier de l'année universitaire.....	6
Fiches descriptives	9
SEMESTRE 1	9
SEMESTRE 2	19
Stages.....	29
La démarche portfolio dans le master MEEF	31
Cadrage du mémoire du master MEEF	32
Vers la mise en place d'un parcours de formation plus personnalisé	34
Modalités de contrôle des connaissances	35
Annexe	37

Présentation générale du projet de formation

Vous avez choisi de vous inscrire en master MEEF « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » et nous vous en félicitons.

Ce guide des études doit constituer un outil de travail essentiel pour tout à chacun : il doit vous aider à comprendre les tenants et les aboutissants de la formation que vous allez suivre, à connaître les objectifs visés, les contenus et compétences qui seront travaillés durant ces deux années. Avant toute chose et notamment avant de vous présenter en détail cette formation, il nous paraît important de vous préciser les choix qui ont guidé notre nouveau projet de formation.

Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXI^e siècle signifie, pour l'INSPÉ Lille HdF, que la formation doit viser à former de futurs professionnels autonomes et responsables qui exerceront dans une société en forte évolution et de plus en plus fragmentée. Ces professionnels devront être capables de décrypter les évolutions/transformations en cours et à venir de la société, et de s'y adapter, y compris face aux complexités et aux défis sociétaux les plus forts, tout en affirmant un positionnement citoyen engagé au sein du service public de l'Éducation.

Cette forte ambition amène notre Institut à faire le choix de privilégier dans la conception et la mise en œuvre de ses enseignements, **les trois caractéristiques** que doit revêtir la formation en master MEEF telles que précisées dans l'annexe de la nouvelle réforme de la formation¹ :

- Une formation d'adultes ;
- Une formation universitaire professionnalisante ;
- Une formation aux métiers –enseignement, éducation, formation.

La mise en place d'une approche par compétence(s) est la première des orientations qui a été retenue afin de mettre en œuvre une formation universitaire plus professionnalisante qui forme à des métiers complexes en forte évolution. Cette approche par compétence(s) repose sur la transmission de tout un ensemble de contenus de formation sans lequel un enseignant ne peut enseigner de manière efficiente. Elle nécessite toutefois de **remettre le métier « réel » au cœur de la formation** et d'y introduire plus explicitement des espaces, des dispositifs et des modalités qui permettent aux étudiants **d'apprendre à mobiliser, à tisser et à combiner à bon escient et progressivement, tout un ensemble de ressources** conduisant au développement de la compétence professionnelle². Parallèlement, la présence forte de professionnels de l'enseignement et de l'éducation encore en poste (pour 33% des heures d'enseignement) viendra en appui d'une plus forte professionnalisation de la formation.

La conception d'une architecture de maquette commune aux quatre mentions du master MEEF, pensée à partir du « métier » a été la 2^e orientation retenue par l'INSPE Lille HdF. La conception et le découpage en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC) de la formation ont pris pour partie de se centrer sur le métier « réel » et les macro-tâches qui le caractérise tout en constituant des ensembles cohérents et homogènes de compétences. Ces macro-tâches se décomposent en trois grandes composantes :

- Le BCC A qui a pour finalité **la maîtrise des savoirs** scolaires et des savoirs didactiques en lien avec la connaissance de l'institution. Cette maîtrise se présente comme un préalable à l'acte de conception et de mise en œuvre de tout enseignement.
- Le BCC B qui vise **la conception** d'un enseignement adapté au contexte d'exercice. Cette macro-tâche est de plus en plus complexe et se nourrit de ressources variées et spécifiques. Elle est un prérequis à l'acte d'enseignement.
- Le BCC C qui renvoie à la conduite et à **la mise en œuvre** des enseignements. Celles-ci s'accompagnent nécessairement de processus variés d'analyse et de **régulation** qui s'appuient sur une pratique réflexive adossée à la recherche.

Dans chacun des semestres, ces trois BCC sont articulés à des problématiques professionnelles qui constituent pour l'INSPÉ Lille HdF le cœur et les défis du métier d'enseignant d'aujourd'hui et de demain. Ces problématiques professionnelles sont conçues dans **une logique progressive et cumulative** tendant à prendre de l'ampleur au cours des quatre semestres en intégrant l'ensemble des dimensions constitutives du métier :

¹ Arrêté du 28 mai 2019, référentiel de formation du master MEEF « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21^e siècle », p.7.

² Cette perspective rejoint la définition de la notion de compétence proposée par Tardif (*ibid.*) : la compétence est « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ».

- Semestre 1 : *Enseigner : oui mais quoi et comment ? ...*
- Semestre 2 : *... en prenant en compte les singularités de chacun...*
- Semestre 3 : *... en engageant sa polyvalence, en croisant les disciplines...*
- Semestre 4 : *... en construisant un collectif.*

Parallèlement, **la mise en place d'une démarche portfolio d'apprentissage** -qui constitue notre 3^e orientation- viendra en appui de ce projet de formation. La démarche portfolio apparaît en effet davantage susceptible d'accompagner les étudiants dans l'identification explicite des ressources variées, qui sont au cœur des compétences professionnelles, et à la réflexivité nécessaire à la construction de ces dernières. Outil personnel des étudiants, la démarche portfolio doit permettre aux étudiants :

- de réaliser, de sélectionner et d'analyser un **ensemble d'expériences pertinentes** en lien avec les PPR, les problématiques des semestres et des BCC,
- de s'exercer à **identifier et à tisser les ressources pertinentes** qui participent de la construction des compétences,
- et enfin de mettre en perspective **les progrès réalisés** quant à la construction des attendus de fin de formation, qui serviront d'appui lors des macro épreuves évaluatives prévues en fin de semestre afin de valider le master.

Pour terminer, une dernière orientation de notre projet consiste à travailler **de manière intégrée** à l'ensemble des dimensions de la formation **deux problématiques professionnelles majeures** pour les enseignants et CPE de demain : **l'école inclusive et le numérique**.

La réforme de la formation laisse en effet aux INSPE la possibilité d'accorder 10% des heures de formation du master MEEF au contexte propre à chaque INSPÉ. L'INSPÉ Lille HdF a fait le choix, en accord avec Madame le Recteur de l'académie de Lille, de la problématique de l'école inclusive en raison de la spécificité du public scolaire de l'académie. L'école inclusive a pour objectif de permettre à tous les élèves « quels que soient leurs handicaps et leurs difficultés » d'apprendre et d'avoir « une chance égale » de réussir (Unesco). Cette problématique de l'inclusion est particulièrement saillante dans la région des Hauts-de-France qui connaît des fragilités sociales qui se traduisent par un nombre élevé d'élèves scolarisés en REP/REP+, des écarts sensibles de résultats des élèves aux évaluations nationales et par un nombre proportionnellement plus important que dans les autres académies d'élèves en situation de handicap et de structures médico-éducatives. Dans un tel contexte, la formation des enseignants à l'école inclusive est un enjeu majeur. **L'école inclusive sera néanmoins appréhendée de manière large** et embrassera, au-delà des élèves à besoins éducatifs particuliers, l'ensemble des élèves et leurs spécificités. Parallèlement, l'intégration raisonnée et critique du numérique dans les pratiques professionnelles des enseignants et des CPE est une nécessité voire une priorité, à une époque où celui-ci modifie fondamentalement l'enseignement et l'organisation de l'école, le rapport à l'information et au savoir, les interactions des acteurs en contexte scolaire, les relations dans les familles ainsi que le monde du travail. Pour atteindre cet objectif, **une place plus importante sera faite au numérique** dans la formation en articulant celui-ci de façon plus étroite à l'ensemble des contenus et objets de formation.

Outil de référence, ce guide des études a vocation à vous accompagner durant ces deux années de formation et à vous conduire vers la réussite au master et dans la préparation de votre futur métier.

Avec tous nos souhaits de deux années de formation riches et fructueuses.

L'équipe de direction de l'INSPE Lille HdF

Présentation de la maquette de formation

	Semestre 3	Volume horaire	ECTS
BCC A / UE A	MAÎTRISER DES SAVOIRS SCOLAIRES ET DES SAVOIRS POUR LES ENSEIGNER		9
EC A.1	Culture, maîtrise et épistémologie disciplinaire	34 à 58	
EC A.2	Culture et maîtrise didactique	14 à 26	
EC A.3	Module de consolidation (sur 3 semestres, variable selon discipline)	20	
BCC B/ UE B	CONCEVOIR UN ENSEIGNEMENT ADAPTE AU CONTEXE D'EXERCICE EN ETANT ACTEUR AU SEIN DU SYSTEME		12
EC B.2	Stratégie d'enseignement de tronc commun	28	
EC B.3	Stratégie d'enseignement appliquée à la discipline	22 à 28	
BCC C / UE C	CONDUIRE ET RÉGULER SES PROJETS, INTERROGER LES PRATIQUES		9
EC C.1	Initiation, apports et pratiques de la recherche disciplinaire à visées	6	
EC C.2	Initiation, apports et pratiques de la recherche en contexte	12	
EC C.3	Travail sur la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche	12	
EC C.4	Stage		
	Semestre 4	Volume horaire	ECTS
BCC A / UE A	MAÎTRISER DES SAVOIRS SCOLAIRES ET DES SAVOIRS POUR LES ENSEIGNER		3
EC A.1	Culture, maîtrise et épistémologie disciplinaire	24	
EC A.2	Culture et maîtrise didactique	14	
EC A.3	Module de consolidation (sur 3 semestres, variable selon discipline)	20	
BCC B/ UE B	CONCEVOIR UN ENSEIGNEMENT ADAPTE AU CONTEXE D'EXERCICE EN ETANT ACTEUR AU SEIN DU SYSTEME		6
EC B.2	Stratégie d'enseignement de tronc commun	16	
EC B.3	Stratégie d'enseignement appliquée à la discipline	16 à 22	
BCC C / UE C	CONDUIRE ET RÉGULER SES PROJETS, INTERROGER LES PRATIQUES		21
EC C.1	Initiation, apports et pratiques de la recherche disciplinaire à visées	0 à 6	
EC C.2	Initiation, apports et pratiques de la recherche en contexte	0 à 6	
EC C.3	Travail sur la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche	12	
EC C.4	Stage		

Calendrier de l'année universitaire

Semestre 1

2021		2022		sept-21					oct-21					nov-21					déc-21							
		M2 etu	M2 contr act hors EPS	M2 contr act EPS	M2 FS EPS	M2 FS hors EPS		M2 etu	M2 contr act hors EPS	M2 contr act EPS	M2 FS EPS	M2 FS hors EPS		M2 etu hors EPS	M2 etu EPS	M2 contr act hors EPS	M2 contr act EPS	M2 FS EPS	M2 FS hors EPS		M2 etu hors EPS	M2 etu EPS	M2 contr act hors EPS	M2 contr act EPS	M2 FS EPS	M2 FS hors EPS
		mer. 1					ven. 1						lun. 1							mer. 1						
JOURS FÉRIÉS / CHÔMÉS		jeu. 2				rentrée scolaire	dim. 3						mar. 2							jeu. 2						
Toussaint	01/11/21	ven. 3					dim. 3						mer. 3							ven. 3						
Armistice (F)	11/11/21	sam. 4					lun. 4						jeu. 4							sam. 4						
Noël	25/12/21	dim. 5					mar. 5						ven. 5							dim. 5						
Jour de l'An	01/01/22	lun. 6					mer. 6						sam. 6							lun. 6						
Lundi de Pâques	18/04/22	mar. 7					jeu. 7						dim. 7							mar. 7						
Fête du travail	01/05/22	mer. 8					ven. 8						lun. 8							mer. 8						
Victoire des Alliés (F)	08/05/22	jeu. 9					sam. 9						mar. 9							jeu. 9						
Ascension	26/05/22	ven. 10					dim. 10						mer. 10							ven. 10						
Lundi de Pentecôte	06/06/22	sam. 11					lun. 11						jeu. 11							sam. 11						
Fête Nationale (F)	14/07/22	dim. 12					mar. 12						ven. 12							dim. 12						
Assomption	15/08/22	lun. 13					mer. 13						sam. 13							lun. 13						
		mar. 14					jeu. 14						dim. 14							mar. 14						
		mer. 15					ven. 15						lun. 15							mer. 15						
Examens, échéances		jeu. 16					sam. 16						mar. 16							jeu. 16						
Stages en établissement FS		ven. 17					dim. 17						mer. 17							ven. 17						
Journées Thématiques		sam. 18					lun. 18						jeu. 18							sam. 18						
Jurys ou publications		dim. 19					mar. 19						ven. 19							dim. 19						
Congés		lun. 20					mer. 20						sam. 20							lun. 20						
Féries		mar. 21					jeu. 21						dim. 21							mar. 21						
Stage étudiant		mer. 22					ven. 22						lun. 22							mer. 22						
Stage contractuel		jeu. 23					sam. 23						mar. 23							jeu. 23						
		ven. 24					dim. 24						mer. 24							ven. 24						
		sam. 25					lun. 25						jeu. 25							sam. 25						
		dim. 26					mar. 26						ven. 26							dim. 26						
		lun. 27					mer. 27						sam. 27							lun. 27						
		mar. 28					jeu. 28						dim. 28							mar. 28						
		mer. 29					ven. 29						lun. 29							mer. 29						
		jeu. 30					sam. 30						mar. 30							jeu. 30						
							dim. 31													ven. 31						

Fiches descriptives

SEMESTRE 3

S 3	BCC A	Maitriser des savoirs scolaires et des savoirs pour les enseigner	9 ECTS
EC A.1		Culture, maîtrise et épistémologie disciplinaire	9 ECTS avec A2 de 34 à 58 h selon parcours

1- Objectifs poursuivis

L'EC A.1 vise à maîtriser la ou les disciplines que l'on va enseigner, ce qui constitue un préalable évident à l'exercice du métier d'enseignant. Il convient à ce titre d'avoir un regard critique et un recul historique sur les connaissances enseignées (épistémologie).

La plupart des enseignements de l'EC A.1 sont académiques au sens universitaire du terme et ont pour objectifs de renforcer le socle de connaissances disciplinaires au niveau Master. Cette exigence est de fait conforme aux niveaux requis pour une maîtrise disciplinaire nécessaire à la pratique du métier. Celle-ci est aussi exigée pour l'obtention des concours de l'Éducation nationale CAPES, CAPEPS, CAPET ou CAPLP auxquels une large part des étudiants se destinent.

2 – Contenus détaillés

Les enseignements associés à l'EC A.1 étant liés au parcours, voir avec l'équipe pédagogique.

3 – Attendus travaillés

Attendus de formation majeurs	
A12	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques

4 – Modalités de travail

Les enseignements associés à l'EC A.1 étant liés au parcours, voir avec l'équipe pédagogique.

5 – Modalités d'évaluation

MCC de S3 définies par chaque parcours, se référer à l'équipe pédagogique.

6 - Bibliographie indicative

Bibliographie et sitographie définies par chaque parcours, se référer à l'équipe pédagogique.

S 3	BCC A	Maitriser des savoirs scolaires et des savoirs pour les enseigner	9 ECTS
EC A.2		Culture et maîtrise didactique	9 ECTS avec A2 de 14 à 26 h selon parcours+ 6 à 12 h lié à l'inclusion

1- Objectifs poursuivis

L'EC A.2 vise à traduire ses connaissances disciplinaires en contenus enseignables : la transposition de ressources diverses en supports d'enseignement est au cœur de ce processus. Ce faisant, l'enseignant continue d'interroger son champ disciplinaire et les transversalités avec d'autres disciplines. Il fait ainsi évoluer ses connaissances dans le cadre des programmes officiels de l'éducation nationale et des évolutions de sa ou ses disciplines.

La formation en EC A.2 est centrée sur la didactique de la ou des disciplines concernées par le parcours. Connaissance des programmes ou des référentiels du second degré voire du supérieur dans certaines disciplines, création de supports adaptés aux situations d'enseignement, qualité de la communication écrite sont trois piliers essentiels de cet élément constitutif.

Une part significative de la formation dans cette EC-A2 mobilise des compétences numériques à la fois transversales et liées à l'environnement numérique disciplinaire.

2 – Contenus détaillés

Les enseignements associés à l'EC A.2 étant liés au parcours, voir avec l'équipe pédagogique.

3 – Attendus travaillés

Attendus de formation majeurs	
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A11	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
A12	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire
A14	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
A16	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique* et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent

4 – Modalités de travail

Les enseignements associés à l'EC A.2 étant liés au parcours, voir avec l'équipe pédagogique.

5 – Modalités d'évaluation

MCC de S1 définies par chaque parcours, se référer à l'équipe pédagogique.

6 - Bibliographie indicative

Bibliographie et sitographie définies par chaque parcours, se référer à l'équipe pédagogique.

3 modules du S 1 au S4S selon les parcours	–	Module de Consolidation	–
Module de Consolidation		Module de Consolidation	–
			3x20 h

1- Objectifs poursuivis

Le module de Consolidation vise à compenser un besoin, un manque spécifique à chaque étudiant.

2 – Contenus détaillés

TD organisé par chaque parcours

3 – Attendus travaillés

Attendus de formation majeurs

Attendus définis par chaque parcours en fonction des objectifs du groupe de TD dans lequel l'étudiant est inscrit

4 – Modalités de travail

3 modules de 20 h par semestre, positionnés, selon le parcours, du S1 au S4.

5 – Modalités d'évaluation

Module non évalué et non associé à des ECTS car ce module est à visées strictement formatives.

6 - Bibliographie indicative

Voir avec l'équipe pédagogique en charge du groupe de TD

S 3	BCC B	Concevoir un enseignement adapté au contexte d'exercice en étant acteur au sein du système éducatif		12 ECTS
EC B.2		Concevoir des projets d'enseignement croisés, adaptés et inclusifs à la spécificité des publics	12 ECTS avec B.1 et B.3	34 h

1- Objectifs poursuivis

L'EC B.2 est organisé en tronc commun et vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une véritable dynamique de collaboration et de travail en équipe dans les écoles et dans les EPLE, au service de la réussite scolaire de tous les élèves. Cet objectif doit se traduire par la constitution progressive d'une culture professionnelle partagée par l'ensemble des enseignants et personnels d'éducation qui s'appuie sur des objectifs, des valeurs et des compétences communes mais aussi sur la (re)connaissance des spécificités et des complémentarités qui en découle, et qui sont au cœur de tout travail collaboratif.

Les enjeux principaux de la formation en EC-B.2 sont :

- Accompagner la mutation identitaire
- Aider à construire du sens
- Préparer concrètement au travail en équipes pluridisciplinaires au sein des EPLE
- Engager dans une démarche de formation tout au long de la carrière
- Structurer et articuler les apports de manière progressive tout au long de la formation

2 – Contenus détaillés

Durant le S3, l'EC B.2 permet à l'étudiant d'élaborer d'un projet d'enseignement interdisciplinaire ou transversale.

3 – Attendus travaillés

Attendus de formation majeurs en EC B.2	
A1	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
A2	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
A4	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A7	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
A8	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
A9	Sait rendre compte de son travail
A10	Connait et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
A11	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
A13	Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés

A14	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
A15	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.
A16	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
A17	Sait utiliser les évaluations nationales; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour:) - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés - analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.
A18	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
A19	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
A23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

4 – Modalités de travail

- Travaux dirigés en groupes inter-parcours second degré et encadrement éducatif (34h)
- dont 6 heures liées à l'inclusion

5 – Modalités d'évaluation

Dossier de conception de projets d'enseignement croisés (ancrés à la discipline)

6 - Bibliographie indicative

—

S 3	BCC B	Concevoir un enseignement adapté au contexte d'exercice en étant acteur au sein du système éducatif	12 ECTS
EC B.3		Travail sur la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche	12 ECTS avec B.1 et B.2 22 à 28 h selon parcours

1- Objectifs poursuivis

L'EC B.3 vise à aider l'étudiant à acquérir des compétences leur permettant de mettre en œuvre un enseignement réfléchi, et rendre les étudiants aptes à entretenir un rapport critique et autonome avec son propre travail, soucieux d'actualiser ses savoirs et d'interroger ses pratiques. L'étudiant doit être apte à travailler sur un mode collaboratif, il est capable de faire évoluer ses pratiques professionnelles au bénéfice d'un renforcement de la qualité de l'enseignement

Les enjeux de l'EC B.3 sont :

- accompagner la mutation identitaire
- aider à construire du sens
- préparer concrètement au travail de classe sur le champ de la pédagogie appliquée à la discipline au sein des EPLE
- s'engager dans une démarche de formation tout au long de la carrière
- structurer et articuler les apports de manière progressive tout au long de la formation.

2 – Contenus détaillés

Durant le S3, l'EC B.3 permet à l'étudiant d'élaborer et mettre en œuvre un projet d'enseignement croisé intégrant la discipline et une pédagogie adaptée.

3 – Attendus travaillés

Attendus de formation majeurs en EC B.3	
A1	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
A2	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
A4	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A7	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
A8	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
A9	Sait rendre compte de son travail
A10	Connait et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
A13	Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés
A14	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.

A15	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.
A17	Sait utiliser les évaluations nationales; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour: <ul style="list-style-type: none"> - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés - - analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.
A18	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
A19	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
A23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

4 – Modalités de travail

- Travaux dirigés en groupe disciplinaire (22 à 28 h en fonction des parcours)
- Dont 3 heures liées à l'inclusion

5 – Modalités d'évaluation

Dossier de conception de projets d'enseignement croisés (ancrés à la discipline)

6 - Bibliographie indicative

—

S 3	BCC C	Conduire et réguler ses projets, interroger les pratiques et des savoirs pour les enseigner	9 ECTS
EC C.1 & C.2		Initiation, apports et pratiques de la recherche disciplinaire & Initiation, apports et pratiques de la recherche en contexte d'éducation	9 ECTS avec C3 de 12 à 30 h selon parcours

1- Objectifs poursuivis

Les EC C1 & C2 portent sur la formation par et pour la recherche en lien avec la réflexivité professionnelle. Ces deux EC contribuent à un enjeu majeur : former un(e) futur(e) professionnel(le) de l'éducation capable d'avoir un recul réflexif, éclairé par la recherche, sur certaines dimensions de son métier.

Ces deux EC visent à développer les capacités suivantes :

- accéder à, s'approprier et synthétiser des connaissances liées à la recherche
- s'inscrire dans une démarche de recherche
- analyser et interpréter des données et des résultats
- dégager des perspectives professionnelles
- s'engager et s'inscrire dans une démarche professionnelle réflexive

2 – Contenus détaillés

Durant le S3, ces deux EC poursuivent la formation par et pour la recherche. De plus, en synergie avec le travail mené individuellement par l'étudiant avec son directeur de mémoire, ces EC aident l'étudiant à mettre en place et suivre la stratégie et la méthodologie d'expérimentation qu'il a adoptée. Elles l'aident aussi dans ses méthodes d'analyse et d'exploitation de ses résultat(s).

3 – Attendus travaillés

Attendus de formation majeurs	
A9	Sait rendre compte de son travail
A11	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
A18	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
A20	Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
A23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

4 – Modalités de travail

Selon les parcours, différentes modalités de formation peuvent avoir lieu : cours, TD, ateliers, séminaires, conférences...

5 – Modalités d'évaluation

MCC de S2 : apport d'étape du mémoire en relation avec son expérience et sa réflexivité professionnelle, se référer au document de cadrage.

6 - Bibliographie indicative

Bibliographie et sitographie définies par chaque parcours, se référer à l'équipe pédagogique. à l'équipe pédagogique.

S 3	BCC C	Conduire et réguler ses projets, interroger les pratiques	9 ECTS
EC C.3		Travail sur la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche	9 ECTS avec C1 & C2 14 h

1- Objectifs poursuivis

L'EC C.3 vise à aider l'étudiant à acquérir des compétences leur permettant de mettre en œuvre un enseignement réfléchi, et rendre les étudiants aptes à entretenir un rapport critique et autonome avec son propre travail, soucieux d'actualiser ses savoirs et d'interroger ses pratiques. L'étudiant doit être apte à travailler sur un mode collaboratif, il est capable de faire évoluer ses pratiques professionnelles au bénéfice d'un renforcement de la qualité de l'enseignement

Les enjeux de l'EC C.3 sont :

- Donner du sens au parcours de formation : L'étudiant doit se montrer capable, d'une part, de décrire et d'analyser sa pratique ainsi que d'en examiner l'efficacité et, d'autre part, de créer ou d'adapter ses propres modèles de pratique en tirant profit des modèles existants (modèles d'intervention ou d'accompagnement) afin de rendre sa pratique plus efficace
- S'interroger sur ses pratiques : L'objectif est que l'étudiant devienne un praticien réflexif qui soumet ses pratiques à un examen critique dans le but d'en retirer de nouveaux niveaux de compréhension capables de guider ses actions futures.
- Développer son identité professionnelle : Pour y parvenir la démarche réflexive permet à l'étudiant d'entrer dans un processus de formation visant non seulement une action plus efficace, mais aussi une meilleure validité du cadre interprétatif professionnel.
- S'engager dans une démarche d'évolution des gestes professionnels : L'étudiant en posture de praticien réflexif soumet ses pratiques à un examen critique dans le but d'en retirer de nouveaux niveaux de compréhension capables de guider ses actions futures.

2 – Contenus détaillés

Durant le S3, l'EC C.1 permet à l'étudiant d'orchestrer une coopération à visée inclusive, en articulant les activités préparatoires et de planification.

Les modalités de formation mettent en avant des stratégies permettant à l'étudiant d'être autonome dans son parcours et de se construire au fur et à mesure une identité professionnelle. Au semestre 3 « l'accent est mis sur la réflexivité et sur les missions du professionnel en action, c'est à dire que la réflexivité se fait uniquement à partir d'éléments issus du terrain qu'il faut évaluer » pour faire évoluer.

Toutes les modalités de formation ont comme utilité de permettre à l'étudiant de compiler, d'écrire et d'organiser les différents éléments bénéfiques à sa formation dans son portfolio ; et ainsi construire son parcours professionnel de façon autonome.

3 – Attendus travaillés

Attendus de formation majeurs	
A 9	Sait rendre compte de son travail
A12	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée
A 16	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
A 17	Sait utiliser les évaluations nationales; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour: <ul style="list-style-type: none"> - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés - analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.

A18	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
A 19	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
A20	Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques ses pratiques
A 23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

4 – Modalités de travail

- Module en travaux dirigés par parcours (12h)

5 – Modalités d'évaluation

Intégration de la démarche réflexive dans le rapport d'étape du mémoire (couplé avec EC-1 et EC-C2)

6 - Bibliographie indicative

—

SEMESTRE 4

S 4	BCC A	Maitriser des savoirs scolaires et des savoirs pour les enseigner	9 ECTS
EC A.1		Culture, maîtrise et épistémologie disciplinaire	9 ECTS avec A2, B2 & B3 de 20 à 20 h selon parcours

1- Objectifs poursuivis

L'EC A.1 vise à maîtriser la ou les disciplines que l'on va enseigner, ce qui constitue un préalable évident à l'exercice du métier d'enseignant. Il convient à ce titre d'avoir un regard critique et un recul historique sur les connaissances enseignées (épistémologie).

La plupart des enseignements de l'EC A.1 sont académiques au sens universitaire du terme et ont pour objectifs de renforcer le socle de connaissances disciplinaires au niveau Master. Cette exigence est de fait conforme aux niveaux requis pour une maîtrise disciplinaire nécessaire à la pratique du métier. Celle-ci est aussi exigée pour l'obtention des concours de l'Éducation nationale CAPES, CAPEPS, CAPET ou CAPLP auxquels une large part des étudiants se destinent.

2 – Contenus détaillés

Les enseignements associés à l'EC A.1 étant liés au parcours, voir avec l'équipe pédagogique.

3 – Attendus travaillés

Attendus de formation majeurs	
A12	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques

4 – Modalités de travail

Les enseignements associés à l'EC A.1 étant liés au parcours, voir avec l'équipe pédagogique.

5 – Modalités d'évaluation

Entretien d'expérience professionnelle en lien avec la validation des attendus de fin de formation (MCC commune pour le BCC A & B)

6 - Bibliographie indicative

Bibliographie et sitographie définies par chaque parcours, se référer à l'équipe pédagogique.

S 4	BCC A	Maitriser des savoirs scolaires et des savoirs pour les enseigner	9 ECTS
EC A.2		Culture et maîtrise didactique	9 ECTS avec A2, B2 & B3 de 12 à 14 h selon parcours+ 0 à 12 h lié à l'inclusion

1- Objectifs poursuivis

L'EC A.2 vise à traduire ses connaissances disciplinaires en contenus enseignables : la transposition de ressources diverses en supports d'enseignement est au cœur de ce processus. Ce faisant, l'enseignant continue d'interroger son champ disciplinaire et les transversalités avec d'autres disciplines. Il fait ainsi évoluer ses connaissances dans le cadre des programmes officiels de l'éducation nationale et des évolutions de sa ou ses disciplines.

La formation en EC A.2 est centrée sur la didactique de la ou des disciplines concernées par le parcours. Connaissance des programmes ou des référentiels du second degré voire du supérieur dans certaines disciplines, création de supports adaptés aux situations d'enseignement, qualité de la communication écrite sont trois piliers essentiels de cet élément constitutif.

Une part significative de la formation dans cette EC-A2 mobilise des compétences numériques à la fois transversales et liées à l'environnement numérique disciplinaire.

2 – Contenus détaillés

Les enseignements associés à l'EC A.2 étant liés au parcours, voir avec l'équipe pédagogique.

3 – Attendus travaillés

Attendus de formation majeurs	
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A11	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
A12	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire
A14	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
A16	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique* et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent

4 – Modalités de travail

Les enseignements associés à l'EC A.2 étant liés au parcours, voir avec l'équipe pédagogique.

5 – Modalités d'évaluation

Entretien d'expérience professionnelle en lien avec la validation des attendus de fin de formation (MCC commune pour le BCC A & B)

6 - Bibliographie indicative

Bibliographie et sitographie définies par chaque parcours, se référer à l'équipe pédagogique..

3 modules du S 1 au S4S selon les parcours	–	Module de Consolidation	–
Module de Consolidation		Module de Consolidation	– 3x20 h

1- Objectifs poursuivis

Le module de Consolidation vise à compenser un besoin, un manque spécifique à chaque étudiant.

2 – Contenus détaillés

TD organisé par chaque parcours

3 – Attendus travaillés

Attendus de formation majeurs	
	Attendus définis par chaque parcours en fonction des objectifs du groupe de TD dans lequel l'étudiant est inscrit

4 – Modalités de travail

3 modules de 20 h par semestre, positionnés, selon le parcours, du S1 au S4.

5 – Modalités d'évaluation

Module non évalué et non associé à des ECTS car ce module est à visées strictement formatives.

6 - Bibliographie indicative

Voir avec l'équipe pédagogique en charge du groupe de TD

S 4	BCC B	Concevoir un enseignement adapté au contexte d'exercice en étant acteur au sein du système éducatif	9 ECTS
EC B.2		Concevoir des projets d'enseignement croisés, adaptés et inclusifs à la spécificité des publics	9 ECTS avec B.1 et B.3 25 h

1- Objectifs poursuivis

L'EC B.2 est organisé en tronc commun et vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une véritable dynamique de collaboration et de travail en équipe dans les écoles et dans les EPLE, au service de la réussite scolaire de tous les élèves. Cet objectif doit se traduire par la constitution progressive d'une culture professionnelle partagée par l'ensemble des enseignants et personnels d'éducation qui s'appuie sur des objectifs, des valeurs et des compétences communes mais aussi sur la (re)connaissance des spécificités et des complémentarités qui en découle, et qui sont au cœur de tout travail collaboratif.

Les enjeux principaux de la formation en EC-B.2 sont :

- Accompagner la mutation identitaire
- Aider à construire du sens
- Préparer concrètement au travail en équipes pluridisciplinaires au sein des EPLE
- Engager dans une démarche de formation tout au long de la carrière
- Structurer et articuler les apports de manière progressive tout au long de la formation

2 – Contenus détaillés

Durant le S4, l'EC B.2 permet à l'étudiant de produire d'un projet inclusif fondé sur la prise en compte des singularités et la construction du collectif.

3 – Attendus travaillés

Attendus de formation majeurs en EC B.2	
A1	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
A2	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
A4	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A7	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
A8	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
A9	Sait rendre compte de son travail
A10	Connait et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
A11	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
A13	Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés

A14	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
A15	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.
A16	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
A17	Sait utiliser les évaluations nationales; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour:) - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés - analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.
A18	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
A19	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
A23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

4 – Modalités de travail

- Travaux dirigés en groupes inter-parcours second degré et encadrement éducatif (27h)
- dont 9 heures liées à l'inclusion

5 – Modalités d'évaluation

Entretien d'expérience professionnelle en lien avec la validation des attendus de fin de formation (MCC commune pour le BCC A & B)

6 - Bibliographie indicative

—

S 4	BCC B	Concevoir un enseignement adapté au contexte d'exercice en étant acteur au sein du système éducatif	9 ECTS
EC B.3		Travail sur la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche	9 ECTS avec A.1, A.2, B.1 et B.2 16 à 22 h selon parcours

1- Objectifs poursuivis

L'EC B.3 vise à aider l'étudiant à acquérir des compétences leur permettant de mettre en œuvre un enseignement réfléchi, et rendre les étudiants aptes à entretenir un rapport critique et autonome avec son propre travail, soucieux d'actualiser ses savoirs et d'interroger ses pratiques. L'étudiant doit être apte à travailler sur un mode collaboratif, il est capable de faire évoluer ses pratiques professionnelles au bénéfice d'un renforcement de la qualité de l'enseignement

Les enjeux de l'EC B.3 sont :

- accompagner la mutation identitaire
- aider à construire du sens
- préparer concrètement au travail de classe sur le champ de la pédagogie appliquée à la discipline au sein des EPLE
- s'engager dans une démarche de formation tout au long de la carrière
- structurer et articuler les apports de manière progressive tout au long de la formation

2 – Contenus détaillés

Durant le S4, l'EC B.3 permet à l'étudiant de produire un projet inclusif fondé sur la prise en compte des singularités et la construction du collectif

3 – Attendus travaillés

Attendus de formation majeurs en EC B.3	
A1	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
A2	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
A4	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A7	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
A8	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
A9	Sait rendre compte de son travail
A10	Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
A13	Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés
A14	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.

A15	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.
A17	Sait utiliser les évaluations nationales; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour: <ul style="list-style-type: none"> - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés - - analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.
A18	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
A19	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
A23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

4 – Modalités de travail

- Travaux dirigés en groupes disciplinaires (16 à 22 h en fonction des parcours)
- Dont 3 heures liées à l'inclusion

5 – Modalités d'évaluation

Entretien d'expérience professionnelle en lien avec la validation des attendus de fin de formation (MCC commune pour le BCC A & B)

6 - Bibliographie indicative

—

S 4	BCC C	Conduire et réguler ses projets, interroger les pratiques et des savoirs pour les enseigner	21 ECTS
EC C.1 & C.2		Initiation, apports et pratiques de la recherche disciplinaire & Initiation, apports et pratiques de la recherche en contexte d'éducation	21 ECTS avec C3 de 0 à 18 h selon parcours

1- Objectifs poursuivis

Les EC C1 & C2 portent sur la formation par et pour la recherche en lien avec la réflexivité professionnelle. Ces deux EC contribuent à un enjeu majeur : former un(e) futur(e) professionnel(le) de l'éducation capable d'avoir un recul réflexif, éclairé par la recherche, sur certaines dimensions de son métier.

Ces deux EC visent à développer les capacités suivantes :

- accéder à, s'approprier et synthétiser des connaissances liées à la recherche
- s'inscrire dans une démarche de recherche
- analyser et interpréter des données et des résultats
- dégager des perspectives professionnelles
- s'engager et s'inscrire dans une démarche professionnelle réflexive

2 – Contenus détaillés

Durant le S4, ces deux EC achèvent la formation initiale par et pour la recherche. De plus, en synergie avec le travail mené individuellement par l'étudiant avec son directeur de mémoire, ces EC aident à achever l'analyse, l'exploitation et la mise de ses résultat(s). Elles l'aident aussi à rendre compte et partager son travail avec des tiers.

3 – Attendus travaillés

Attendus de formation majeurs	
A9	Sait rendre compte de son travail
A11	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
A18	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
A20	Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
A23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

4 – Modalités de travail

Selon les parcours, différentes modalités de formation peuvent avoir lieu : cours, TD, ateliers, séminaires, conférences...

5 – Modalités d'évaluation

MCC de S4 : mémoire et soutenance, se référer au document de cadrage.

6 - Bibliographie indicative

Bibliographie et sitographie définies par chaque parcours, se référer à l'équipe pédagogique.

S 4	BCC C	Conduire et réguler ses projets, interroger les pratiques	21 ECTS
EC C.3		Travail sur la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche	21 ECTS avec C1 & C2 14 h

1- Objectifs poursuivis

L'EC C.3 vise à aider l'étudiant à acquérir des compétences leur permettant de mettre en œuvre un enseignement réfléchi, et rendre les étudiants aptes à entretenir un rapport critique et autonome avec son propre travail, soucieux d'actualiser ses savoirs et d'interroger ses pratiques. L'étudiant doit être apte à travailler sur un mode collaboratif, il est capable de faire évoluer ses pratiques professionnelles au bénéfice d'un renforcement de la qualité de l'enseignement

Les enjeux de l'EC C.3 sont :

- Donner du sens au parcours de formation : L'étudiant doit se montrer capable, d'une part, de décrire et d'analyser sa pratique ainsi que d'en examiner l'efficacité et, d'autre part, de créer ou d'adapter ses propres modèles de pratique en tirant profit des modèles existants (modèles d'intervention ou d'accompagnement) afin de rendre sa pratique plus efficace
- S'interroger sur ses pratiques : L'objectif est que l'étudiant devienne un praticien réflexif qui soumet ses pratiques à un examen critique dans le but d'en retirer de nouveaux niveaux de compréhension capables de guider ses actions futures.
- Développer son identité professionnelle : Pour y parvenir la démarche réflexive permet à l'étudiant d'entrer dans un processus de formation visant non seulement une action plus efficace, mais aussi une meilleure validité du cadre interprétatif professionnel.
- S'engager dans une démarche d'évolution des gestes professionnels : L'étudiant en posture de praticien réflexif soumet ses pratiques à un examen critique dans le but d'en retirer de nouveaux niveaux de compréhension capables de guider ses actions futures.

2 – Contenus détaillés

Durant le S1, l'EC C.1 permet à l'étudiant de mettre en œuvre des réponses diversifiées pertinentes face aux difficultés identifiées des élèves.

Le semestre 4 doit être une centration sur le parcours propre de l'étudiant. Ce parcours devra faire la preuve d'une analyse individuelle de ses pratiques professionnelles en lien avec les éléments de recherche ciblés, pour effectuer un positionnement final des attendus de fin de formation encore peu mis en œuvre par l'étudiant, et en lien avec les compétences professionnelles développées.

Pour réaliser cette centration l'étudiant doit prendre conscience des attendus de fin de formation déjà validés par son projet de mémoire et son rapport d'étape, ainsi que les attendus en lien avec le stage et les éléments déclinés en formation, pour mettre en œuvre une démarche réflexive sur les attendus manquants.

Un travail en démarche réflexive lié à l'inclusion devra être particulièrement mis en lumière au sein de ce semestre.

3 – Attendus travaillés

Attendus de formation majeurs	
A 9	Sait rendre compte de son travail
A12	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée
A 16	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent

A 17	Sait utiliser les évaluations nationales; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour:) - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés - analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.
A 19	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
A20	Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier
A21	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour
A22	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques ses pratiques
A 23	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

4 – Modalités de travail

- Module en travaux dirigés par parcours (12h)
- 6h en TD liées à la problématique de l'inclusion (spécificité de l'INSPE de l'Académie de Lille)

5 – Modalités d'évaluation

Intégration de la démarche réflexive dans le mémoire et la soutenance (couplé avec EC-1 et EC-C2)

6 - Bibliographie indicative

—

Stages

**CAHIER DES CHARGES DU STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE
POUR LES ETUDIANTS INSCRITS EN 2^{ème} ANNEE DE MASTER MEEF (MENTION SECOND DEGRE)
à destination des chefs d'établissements, des professeurs d'accueil et des étudiants
2021-2022**

Cahier des charges conçu en référence à :

Arrêté du 28 mai 2019

LOI n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance

Par accord entre le Rectorat et l'INSPÉ, l'organisation des stages de 2^{ème} année de Master MEEF (Mention second degré et Encadrement éducatif) est confiée à l'INSPÉ.

L'objectif du cahier des charges est de préciser le cadrage général arrêté à ce sujet.

Le stage de pratique accompagnée décrit dans ce cahier des charges s'adresse uniquement aux étudiants inscrits dans les Master MEEF.

Ces stages sont préparés, analysés et exploités dans le cadre de l'Unité d'enseignement UEC-EC3 du nouveau master.

Objectifs:

Le stage en deuxième année de master permet aux étudiants d'exercer en pratique accompagnée auprès de publics d'établissements scolaires du second degré. L'apprentissage de cette autonomie pédagogique progressive doit améliorer les compétences professionnelles acquises au cours des stages précédents.

Il vise à développer les compétences suivantes :

- concevoir et mettre en œuvre son enseignement,
- organiser la classe,
- prendre en compte la diversité des élèves,
- évaluer et à travailler en équipe avec les différents partenaires.

Modalités de stage :

La modalité de stage est le stage filé

- le mardi et vendredi pour tous les parcours sauf pour les parcours EPS et documentation
- le lundi et mercredi pour le parcours EPS
- le lundi et vendredi pour le parcours documentation

Un document de suivi attestant du service accompagne le stagiaire et est certifié par le chef d'établissement.

L'étudiant prend contact avec la direction de l'établissement dans lequel il est affecté dès la connaissance du lieu de stage.

Il effectue son stage avec assiduité et ponctualité. A cette fin, il respecte le calendrier de stage et se présente aux jours et heures indiquées. Il avertit la Direction de l'établissement d'accueil et le maître de stage s'il doit s'absenter pour une raison majeure.

Il participe à toutes les activités auxquelles il est convié.

Il prend connaissance du règlement intérieur ainsi que du projet de l'établissement et s'informe des usages de l'établissement en matière de droits et devoirs des élèves.

Il communique dans un langage approprié et de manière coopérative avec les divers membres de la communauté éducative dans les diverses situations rencontrées lors du stage.

Rôle du chef d'établissement

Le chef d'établissement accueille l'étudiant stagiaire afin de favoriser son intégration à la vie de l'établissement, notamment en le présentant aux membres de la communauté éducative. Il détermine la formule d'encadrement du stage qui lui apparaît la plus susceptible d'amener l'étudiant à remplir ses obligations et notamment :

- Saisir les enjeux de la Vie Scolaire, de connaître le rôle des acteurs et partenaires de la communauté éducative ;
- Repérer les spécificités du public, de l'établissement, de son environnement en relation avec le projet d'établissement ;
- Connaître les activités, dispositifs favorisant l'autonomie, la responsabilité et l'insertion des élèves ainsi que les actions de prévention.

Rôle du professeur d'accueil / tuteur et de l'équipe pédagogique lors de l'accueil des étudiants en stage de pratique accompagnée

Afin de faciliter l'intégration de l'étudiant stagiaire, il s'entend avec lui sur les objectifs, exigences et modalités (Répartition des heures de présence, types d'activités, partage des responsabilités...).

Dès la première rencontre, il établit le calendrier de présence dans l'établissement.

Sur le plan pédagogique, il donne à l'étudiant les informations susceptibles de lui permettre de comprendre les principes qui guident la construction de son cadre de travail avec les élèves, l'organisation du suivi individuel et collectif des élèves, la gestion des flux, les modalités d'actions et de gestion des conflits (punitions, procédures disciplinaires), les différents projets et actions mis en place par le CESC, la construction du parcours de l'élève avec ses différents parcours (Parcours Avenir, Parcours Citoyen, Parcours éducatif de Santé, Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. Sans oublier les instances participatives des élèves (CVC, CVL, Eco-délégués, Ambassadeurs...), l'inclusion des élèves à besoins particuliers, et la coopération avec les parents d'élèves.

Sur le plan didactique, il veille à l'informer des principes et modalités de mise en œuvre qui guident ses choix et sa pratique sur les points suivants : préparation des cours, programmation, progression, mise au travail des élèves, évaluation et intégration des technologies de l'information et de la communication. L'étudiant préparant l'obtention du C2i2e, il est souhaitable qu'il puisse mettre en œuvre des situations d'apprentissage utilisant les TICE. L'étudiant devant développer et conforter des compétences numériques, il est souhaitable qu'il puisse si possible mettre en œuvre des situations d'apprentissage utilisant ces compétences.

Il laisse à l'étudiant stagiaire une autonomie suffisante pour qu'il soit possible à ce dernier de démontrer des capacités éducatives naissantes.

Dans le but de conforter sa pratique professionnelle naissante, il discute avec lui des observations qu'il a notées, facilite ses interventions auprès des élèves, l'implique dans l'organisation et la conduite de cours, facilite ses interventions auprès des élèves (individuellement, en petits groupes ou en groupe classe).

Il fournit à l'étudiant stagiaire les renseignements utiles sur la classe en vue de la préparation de cours (programmes, objectifs, matériel didactique, ressources pédagogiques...).

Il observe les activités de prise en mains des élèves par l'étudiant et lui fait des retours bienveillants susceptibles de l'aider à améliorer sa pratique.

Durant cette période, le maître de stage est attentif aux capacités de questionnement, d'observation, d'analyse et de compréhension des situations éducatives de l'étudiant stagiaire, à son rapport aux élèves ainsi qu'à tous les signes qui témoignent de son implication dans le stage.

L'étudiant dispose d'un e-portfolio lui permettant d'avoir un espace numérique où il déposera ses réalisations, ses notes de cours, des ressources etc. Ce e-portfolio lui permettra de montrer sa réflexion sur la construction de compétences professionnelles.

La démarche portfolio dans le master MEEF

Selon Tardif (2006) une compétence est « Un savoir-agir complexe s'appuyant sur la mobilisation et la combinaison efficaces de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ». Un enseignant compétent pourra agir de façon pertinente dans toutes les situations professionnelles en sachant s'adapter à chacune d'entre elles.

La formation en alternance proposée à l'INSPE de l'Académie de Lille - Hauts-de-France permet de confronter chaque étudiant à de nombreuses situations d'apprentissages complexes (cours, stages, observations, études de cas, soutenances, ADRPP, ...). Les différents moments, lieux et modalités de formation, à l'INSPE et en stages sans oublier toutes les autres expériences professionnelles étrangères au master MEEF, seront l'occasion de mettre en œuvre des compétences en mobilisant et construisant des ressources nombreuses et variées.

La *démarche portfolio* est un outil au service de l'étudiant afin de l'aider à développer les compétences professionnelles et les attendus de fin de formation, à donner du sens à son parcours de formation et à développer sa réflexivité et son autonomie. C'est un outil de développement professionnel visant la valorisation du cheminement et les progrès de l'étudiant. La démarche portfolio a plusieurs objectifs :

- Amener l'étudiant à comprendre son processus d'apprentissage ;
- Amener l'étudiant à prendre conscience de l'acquisition des compétences et attendus de formation ;
- Amener l'étudiant à évoquer et réfléchir sur ses apprentissages ;
- Aider l'étudiant à développer ses habiletés à s'autoévaluer ;
- Aider l'étudiant à prouver l'atteinte d'un certain niveau de développement d'un ou plusieurs attendus.

Le portfolio est une sélection personnalisée et évolutive de traces montrant les progrès et l'acquisition progressive des attendus et compétences progressivement par l'étudiant tout au long de la formation. La sélection de ces traces implique une réflexion de la part de l'étudiant qui doit faire des choix et accompagner les documents qu'il dépose dans son portfolio de justifications, d'autoévaluations, de réflexions et d'une analyse réflexive.

La démarche portfolio nécessite un accompagnement personnalisé de l'étudiant. Le « tuteur-parcours » accompagnera chaque étudiant dans la constitution de son portfolio durant les deux années du master. Les différentes évaluations de chaque semestre s'appuieront sur cette démarche sans pour autant que le portfolio soit évalué.

Cadrage du mémoire du master MEEF

Les différentes mentions du Master MEEF dédient des heures spécifiques, réparties sur les quatre semestres, pour la réalisation progressive d'un mémoire de recherche universitaire à visée professionnelle. La recherche y est conçue en tant qu'éclairage scientifique **sur les dimensions des métiers de l'éducation et de la formation** (académiques, éducatives, didactiques, pédagogiques...) par les différentes disciplines de recherche.

Comme le précise l'arrêté du 24/07/2020, le mémoire « articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique [...] prenant appui sur [...] une expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier ».

Les éléments indispensables constitutifs du mémoire sont donc :

- Un sujet ancré dans une thématique professionnelle
- Une problématique de recherche.
- Un état de l'art permettant de situer les enjeux du sujet et ses implications professionnelles.
- La mise en place d'une méthodologie de recherche rigoureuse, répondant aux standards scientifiques.
- La constitution d'un corpus de données primaires (par exemple, enregistrements audio et/ou vidéos, questionnaires, entretiens, observation) et/ou secondaires (par exemple, données documentaires et statistiques, manuels scolaires). La récolte de données peut être réalisée dans le cadre des stages mais ce n'est pas une obligation.
- Une analyse originale des données sur le plan théorique et pratique éclairée et confrontée à l'état de l'art.
- La mise en perspective des apports du mémoire sur le plan de la professionnalisation.

La formation à/par la recherche proposée dans le cadre du Master MEEF occupe à la fois une place spécifique bien identifiable et s'articule le plus étroitement possible aux autres enseignements et modalités de formation. Selon les mentions et les parcours, elle peut prendre la forme de séminaires de recherche, de séances de formation en groupes, de pratiques collectives, de conférences inter-mentions, etc. Des séminaires thématiques proposés dès le S1 permettent aux étudiants de construire leur mémoire de recherche à visée professionnelle. Pour ce travail, ils sont encadrés par un directeur de mémoire, désigné dès le semestre 1.

Les compétences visées au travers de la réalisation du mémoire sont multiples :

- Développer des compétences pour se former, s'adapter et éventuellement innover en accédant à une lecture outillée de publications scientifiques et professionnelles pertinentes.
- Expliciter et mettre à distance les présupposés éducatifs ordinaires et les premières évidences professionnelles.
- Acquérir des compétences relatives à la lecture de textes scientifiques (identification, choix des textes et analyse)
- Acquérir des compétences relatives à l'observation et à l'analyse des situations éducatives.
- Analyser les organisations et processus qui contribuent aux apprentissages cognitifs, sociaux, etc. des élèves, ainsi qu'à la professionnalité des différents acteurs.
- Confronter des apports scientifiques au vécu, à l'observation de situations professionnelles.
- Approfondir la connaissance des fondements épistémologiques des disciplines pour aider aux choix didactiques et professionnels raisonnés.
- Renforcer l'esprit critique.
- Renforcer l'aptitude à l'écriture argumentée et référencée.
- Collecter et analyser des données adaptées à une problématique.
- Acquérir les compétences pour rédiger un écrit à visée professionnelle qui soit cohérent, démonstratif et attestant de la maîtrise de la langue française.
- Acquérir les compétences à l'oral pour argumenter, présenter son travail et répondre de manière justifiée aux questions posées.

En somme, le mémoire vise d'une part à permettre aux étudiants de prendre conscience du rôle des éclairages scientifiques dans l'étayage des représentations et pratiques professionnelles. Les étudiants, à l'issue de leur mémoire, doivent donc être capables de chercher et d'utiliser des données adaptées aux différents contextes d'exercice. D'autre part, la réalisation du mémoire doit leur permettre le développement de compétences méthodologiques mobilisables pour analyser et comprendre des

situations professionnelles. C'est dans cette perspective qu'un parcours d'initiation à la recherche est proposé selon une progression qui recouvre les quatre semestres de formation.

Ainsi, le semestre 1 vise à la conception du projet de mémoire. Pour ce faire, une sensibilisation liminaire aux questions de recherche, ainsi qu'aux enjeux d'une formation par la recherche permet à chaque étudiant de s'engager dans un travail de recherche qui sera poursuivi aux trois autres semestres. Ce semestre permet également de préciser les attentes dans la production d'un mémoire universitaire à visée professionnelle, de pointer les enjeux des recherches dans les pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est également lors de ce semestre que les étudiants choisissent leur séminaire de recherche et identifient leur directeur ou directrice de mémoire. Afin de leur permettre un choix éclairé, les étudiants sont informés des thématiques des séminaires, des sujets/problématiques possibles. Les étudiants lors de ce semestre commencent à établir un état de l'art sur leur thématique de recherche.

Le semestre 2 permet aux étudiants de construire leur méthodologie de recherche et de réaliser leur récolte de données. Ainsi, des enseignements axés sur les méthodes de recherche et une sensibilisation à l'analyse des données sont délivrés durant ce semestre.

Le semestre 3 vise à poursuivre la collecte des données au besoin, mais surtout à les analyser, à les confronter avec la littérature existante, à les positionner dans le contexte pour envisager leurs implications (et éventuellement applications) pratiques dans le cadre professionnel.

Enfin, le semestre 4 est consacré à la finalisation du mémoire et à sa soutenance.

Tout au long de ces quatre semestres, les étudiants bénéficient d'un encadrement scientifique à la fois individualisé par une directrice ou un directeur de mémoire et collectif par le biais de séminaires ou regroupements thématiques.

Le format du mémoire est le suivant :

- Il doit comporter un minimum de 30 pages (hors annexes)
- Une page de titre (modèle mis en ligne sur le site de l'INSPE).
- Un résumé en Français et en Anglais (ou autre pour les parcours langue et langue vivante – lettres pour lesquels le résumé doit être dans la langue de spécialité) en 4ème de couverture.
- Une liste de mots clés.
- Un sommaire paginé.
- Une introduction annonçant clairement la problématique du travail et ses finalités.
- Un texte problématisé et hiérarchisé attestant d'une maîtrise de la langue française et d'une réflexion cohérente sur la ou les question(s) traitée(s) (cadre théorique utilisé, méthodologie utilisée pour le recueil des données, analyses de ces données etc.), s'appuyant sur des lectures scientifiques adaptées et sur la collecte de matériaux. Le propos sera cohérent et organisé en parties et sous-parties.
- Une conclusion permettant de dégager les apports principaux du travail effectué, les apports et interrogations sur sa professionnalité, les limites et suites possibles à donner.
- Les références bibliographiques (suivant une norme en accord avec le directeur/directrice de mémoire).
- Des annexes éventuelles numérotées et référencées dans le corps de texte.

Vers la mise en place d'un parcours de formation plus personnalisé

Trois composantes distinctes du parcours de formation des étudiants ont été définies afin d'introduire davantage de **personnalisation dans ces parcours** :

- **Un parcours commun et obligatoire** permet aux étudiants de construire l'ensemble des attendus de fin de formation et de bénéficier d'une **culture commune et partagée**. Ce parcours comprendra un peu moins de 700 HTD.
 - **Un parcours personnalisé** qui intègre :
 - ❖ La prise en compte des besoins spécifiques des étudiants en lien avec leur parcours antérieur. Les étudiants ont ainsi la possibilité de choisir **quatre modules de consolidation** afin de bénéficier d'une remise à niveau dans les disciplines ou les domaines pour lesquels ils n'auraient pas une formation suffisante.
 - ❖ La prise en compte des goûts, orientations ou projets professionnels à venir des étudiants. Les étudiants font le choix d'**un module complémentaire** visant un enrichissement et/ou une spécialisation de leur parcours en vue de développer un projet spécifique sur le plan professionnel. Ce module doit permettre, entre autres, de donner une couleur personnelle et spécifique au parcours de formation de l'étudiant qui pourra être valorisée dans son portfolio lors des épreuves d'évaluation du master. Cette personnalisation pourra également être mise en valeur lors des épreuves orales des concours durant lesquelles les candidats doivent présenter leur parcours de formation. Certains des modules proposés donnent la possibilité de se préparer à des certifications spécifiques : CAPEFE, DNL, FLE/FLS, certification complémentaire théâtre, histoire des arts... Parallèlement, il s'agit au travers de ce module de contribuer à l'élargissement d'une culture professionnelle de référence commune aux futurs professionnels de l'enseignement et de l'éducation (1^{er} et 2^e degrés et encadrement éducatif). Cette offre est à destination des étudiants de M1 des mentions 1^{er} degré, 2^e degré et Encadrement Éducatif. Les étudiants se positionnent **au cours du semestre 1** sur leur choix et suivent le module choisi **au semestre 2**. Un catalogue regroupant toutes les propositions de modules complémentaires est accessible sur l'ENT et les étudiants saisissent directement leurs vœux via l'application. Ils effectuent 5 vœux et sont affectés sur un module en fonction de la hiérarchie de leurs vœux et des places disponibles au sein des modules demandés. Le suivi de ce module donne lieu à une attestation complémentaire au diplôme qui fera état de la formation suivie (objectifs, contenus, modalités et réalisations éventuelles).
 - ❖ **Le module LVE** qui permet aux étudiants une remise à niveau dans une langue vivante étrangère de leur choix.
- Cette part de personnalisation s'élève à 108 heures au total. Elle pourrait progressivement prendre encore plus d'ampleur au cours des cinq prochaines années si les étudiants en expriment le besoin et en fonction d'indicateurs en montrant la pertinence.
- **Un parcours accompagné** qui comprend, articule et relie l'ensemble des dispositifs d'accompagnement prévu durant le parcours de l'étudiant à savoir :
 - ❖ **Un tuteur du parcours de formation** dont la mission est d'accompagner l'étudiant dans la construction progressive de son parcours et de sa professionnalisation dont il est le garant.
 - ❖ **Un tuteur de stage** dont la mission est d'accompagner l'étudiant durant son stage de M2, en lien avec le tuteur terrain.
 - ❖ **Un directeur de mémoire** qui accompagne l'étudiant dans la réalisation de la recherche liée à son mémoire.

L'organisation de ces différentes modalités d'accompagnement en un parcours est l'occasion de **mettre en cohérence ces différents temps d'accompagnement**, ainsi que d'en préciser les finalités, les contours et modalités de manière à veiller à ce que l'ensemble du parcours de l'étudiant soit accompagné dans ses différentes dimensions. Ce parcours pourra comprendre jusqu'à 12H.

Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences (MCC) définissent les dispositions générales et particulières relatives aux examens. L'ensemble des MCC est inscrit dans le règlement des études de l'INSPE. Seuls certains points spécifiques sont mentionnés dans ce guide.

Organisation des formations en blocs de connaissance et de compétences

Le référentiel des compétences donne lieu à un découpage de la formation (à l'échelle de la mention et potentiellement de chaque parcours) en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est un ensemble homogène d'enseignements et d'activités qui est construit autour d'une logique d'alignement des objectifs pédagogiques, des méthodes d'apprentissage et des modalités d'évaluation. Les BCC répondent aux caractéristiques suivantes :

- Chaque semestre pédagogique est organisé en plusieurs blocs de connaissances et de compétences. Sa validation permet l'obtention de 30 crédits ECTS.
- Chaque BCC, UE et éventuellement EC est affecté d'une « valeur crédits » (ECTS) correspondant à la charge globale de travail de l'étudiant qui inclut le travail encadré et le travail personnel (CM, TD, TP, travail personnel, mémoire, présentation, etc.).

La validation directe des éléments de formation et des semestres

L'acquisition d'un semestre, d'un Bloc de connaissances ou de compétences (BCC) ou d'une Unité d'enseignement (UE) emporte l'acquisition et la capitalisation des crédits ECTS correspondants. De même sont capitalisables les enseignements (EC) dont la valeur en crédits ECTS est fixée.

- La validation directe des crédits ECTS attachés à une UE est effectuée si la note finale à cette UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note) et sous réserve que des crédits y soient attachés.
- La validation d'un semestre est effectuée lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé (30 crédits ECTS).
- Pour les étudiants doublant, une note ne peut être conservée entre deux années universitaires si la note obtenue ne permet pas la validation du BCC, de l'UE ou de l'EC.

En master MEEF, les UE, les BCC et les semestres ne se compensent pas.

Organisation des sessions d'évaluation

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences qui sont appliquées dans le master MEEF 2nd degré sont :

1. le contrôle continu repose sur un minimum de deux évaluations (quelle qu'en soit sa forme) ; ces évaluations se déroulent dans le cadre du CM et/ou du TD et l'une d'entre elles peut être placée durant la session d'examens du semestre concerné.
2. Le contrôle terminal repose sur une évaluation (quelle qu'en soit sa forme). Cette évaluation a lieu pendant la session d'examens.
3. La session unique pour le semestre 4. Cette session concerne le dépôt d'un écrit ou d'un mémoire ainsi qu'une soutenance et un oral d'expérience professionnelle.

Enjambement et doublement

En Master, l'enjambement n'est pas proposé.

Le doublement n'est pas de droit et est soumis à la décision du jury. Les décisions du jury sur le doublement et le non-doublement tiennent compte des situations personnelles particulières des étudiants,

qu'elles soient conjoncturelles et signalées à l'établissement en cours de semestre (maladie, cas de force majeure) ou structurelles (et donnant lieu à des aménagements des études pour les publics spécifiques).

Point complémentaire

Absence et validation du stage :

Toutes les absences doivent être justifiées. Une absence justifiée ou injustifiée entraîne l'invalidation du BCC B. Les situations des étudiants absents en stage avec justification seront étudiées en jury d'année.

Annexe

Contacts

Co-responsables de la mention 2nd degré :

- Bruno DEBEIRE : bruno.debeire@inspe-lille-hdf.fr
- David MARKOWSKI : david.markowski@inspe-lille-hdf.fr
- Anne PAUL : anne-frederique.paul-antoine@univ-lille.fr

Services centraux INSPE

- Scolarité : inspe-scolarite@univ-lille.fr
- Examens : inspe-examens@univ-lille.fr
- Secrétariat BCC B- BCC C3 : inspe-pole-peda.2d@univ-lille.fr
- Stages : inspe-stages@univ-lille.fr
- Formation continue : inspe-formation-continue@univ-lille.fr

Coordonnées des responsables de parcours et de sites à consulter sur le site internet de l'INSPE.

CONTACT / scolarite@inspe-lille-hdf.fr

inspe-lille-hdf.fr    